



Joachim Moysse
Maire,
Conseiller régional

réf. BF/2021.002023
affaire suivie par Benjamin FIERENS
tél 0232958388
courriel courriel@ser76.com
Objet Interpellation concernant le projet de nouveau
réseau proximité

DRFIP NORMANDIE

MADAME Fabienne DUFAY

Directrice régionale
21 quai Jean Moulin

76037 ROUEN CEDEX

Saint-Etienne-du-Rouvray, le 26 janvier 2021

Madame la Directrice,

L'intersyndicale de la DRFIP m'a interpellé par voie postale afin de me faire part de leurs inquiétudes concernant le projet de nouveau réseau de proximité qui a débuté le 1^{er} janvier 2021.

J'avais porté une grande attention au courrier adressé par Monsieur Gérald DARMANIN au mois de juillet 2019, alors Ministre de l'Action et des Comptes Publics, dans lequel il présentait ce projet en exposant sa volonté de renforcer la présence des services publics dans les territoires et de moderniser l'action publique.

Pour le département de Seine-Maritime, dont fait partie ma commune, cela se traduisait par la présence de la DGFIP dans 57 communes, soit 15 de plus qu'il n'y en avait.

J'ai porté cette même attention à la mise en place de ce projet en date du 1^{er} janvier 2021 et je crains que cette restructuration produise un effet contraire à ce qui était escompté avec pour conséquence de réduire le service public en donnant l'apparence de l'étendre.

En effet, à Saint-Etienne-du-Rouvray par exemple, les particuliers n'auront plus la possibilité de bénéficier d'un accueil physique pour les demandes auprès de la trésorerie de Sotteville-lès-Rouen et devront désormais se rendre au Mesnil-Esnard. L'accessibilité à ce guichet serait de fait inéquitable voire inenvisageable pour une partie des administrés compte tenu des problématiques de mobilités et, en outre, générera une augmentation du trafic routier allant à l'encontre de toutes les politiques de développement durable que nous mettons en œuvre localement.

Par ailleurs, l'alternative proposée dans le cadre de ce projet avec la mise en place d'accueils de proximité intégrés dans des Maisons France Services ne répond pas aux

exigences de réponses qualitatives telles qu'elles étaient formulées par vos services. Les modalités de mise en place des permanences qui y seraient assurées ne correspondraient pas aux besoins des usagers, les contraignant ainsi à utiliser l'outillage numérique dont ni l'accès ni l'usage ne sont garantis.

Enfin, cette disposition engendrerait une dépense municipale supplémentaire que notre ville n'est pas en mesure de prendre en charge actuellement. L'ensemble de ces éléments m'amène à vous demander expressément de proposer un service public qui répond aux demandes des administrés de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Ainsi, je sollicite votre concours afin de maintenir les accueils physiques à la trésorerie de Sotteville-lès-Rouen pour les particuliers ainsi qu'une permanence de la DGFIP au sein du service municipal des impôts ou à la Maison du Citoyen au moment de la déclaration de revenus.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sincères salutations.

Joachim Moyse

Maire, Conseiller régional

Très cordialement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Moyse', with a long horizontal flourish extending to the right.